



DEMANDE D'INFORMATIONS DE L'EMH ψ

Pour nous solliciter, envoyer un courriel à
l'adresse :

equipe.mobile.handicap@ch-lerouvray.fr

Ce courriel doit pouvoir comporter les éléments
suivants :

- Le motif de la demande,
- Les questionnements suscités par la situation
et/ou les difficultés rencontrées par l'équipe ou
la personne en situation de handicap
- Les noms des différents interlocuteurs en
charge de la situation.

Nous contacter :

- Equipe Mobile Handicap

06 11 55 33 62—Infirmier
06 11 55 03 33—Infirmier
06 11 55 83 47—Educateur spécialisé
06 15 78 78 71—Ergothérapeute
02 32 95 18 18—Psychologue spécialisée
en neuropsychologie

equipe.mobile.handicap@ch-lerouvray.fr
02 32 95 12 34 poste 49040
06 11 55 33 62

Centre Hospitalier du Rouvray
4, rue Paul Eluard
76300 Sotteville-lès-Rouen

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

- Psychiatre référent
- Cadre supérieur de santé
- Cadre de santé
- 2 Infirmiers
- Educateur Spécialisé
- Ergothérapeute
- Psychologue spécialisée en neuropsychologie

**Nous sommes disponibles
de 9 H à 17 H
du lundi au vendredi**



Pôle Rouen Seine Caux Bray

Equipe Mobile Handicap psychique



06 11 55 33 62

Equipe.mobile.handicap@ch-lerouvray.fr



QU'EST-CE LE HANDICAP PSYCHIQUE ?

Le handicap d'origine psychique se caractérise par un déficit relationnel, des limitations sociales, des difficultés d'organisation engendrant une gêne dans la vie de tous les jours.

Les répercussions du handicap psychique se retrouvent notamment dans :

- Le champ des émotions,
- Les capacités d'autonomie,
- Les difficultés d'adaptation.

Nos Missions

Harmoniser les pratiques et soutenir les liens entre la psychiatrie et les établissements médico-sociaux avec hébergement pour adultes.

- ◆ Soutien aux équipes médico-sociales sur des questions en lien avec le handicap psychique
- ◆ Informations et réflexions sur la prise en compte du handicap psychique
- ◆ Mettre en lien les équipes et le réseau de soin existant

Favoriser un parcours de vie optimum des personnes en situation de handicap entre les unités d'hospitalisation et les lieux de vie

- ◆ Accompagnement de la personne de son établissement d'origine vers son établissement d'accueil
- ◆ Préparation de l'accueil
- ◆ Accompagner sur site jusqu'à l'inclusion de la personne dans la structure

Participer à la COMS (Commission d'Orientation du Médico-Social)

CADRE TECHNIQUE ET ÉTHIQUE QUI SOUS-TEND NOS ACTIONS

Nous intervenons sur demande :

- ⇒ **Du CHR**
dans le cadre de la construction du projet de vie du patient
- ⇒ **De l'établissement médico-social**
*pour améliorer la qualité de vie dans la structure
pour favoriser l'adéquation entre les besoins du résident et les réponses proposées par la structure*

Nous n'intervenons pas dans le cadre des urgences psychiatriques